

VŒU

Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité Région Ile-de-France

LE CONSEIL,

présenté par le groupe Front de Gauche au nom de la majorité

ADOPTE le vœu suivant :
par 36 voix pour et 6 voix contre

La Région Ile-de-France a établi une « Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité » à la signature de laquelle elle conditionne désormais la participation financière de la Région aux projets des Collectivités territoriales et des associations,

Considérant que la République est indivisible, que seule la loi est compétente sur l'ensemble du territoire national,

Considérant que le principe de laïcité vise à garantir à chacune et chacun le droit d'exercer ou de ne pas exercer une pratique religieuse et surtout pas de stigmatiser une religion ou une autre,

Considérant que le texte régional, au gré d'amalgames dangereux, vise à la stigmatisation,

Considérant que cette pratique du « diktat financier » est contraire à des relations républicaines entre collectivités territoriales et porte atteinte à la libre administration des collectivités territoriales,

Le Conseil municipal d'Ivry-sur-Seine :

PROTESTE contre cette décision autoritaire et arbitraire,

DEMANDE au Conseil régional d'Ile-de-France, le retrait pur et simple de cette décision.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 23 MAI 2017

RECU EN PREFECTURE

LE 23 MAI 2017

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 23 MAI 2017